

Organisation de coopération et de développement économiques

Le Canada a activement participé aux travaux de l'OCDE. Comme par les années précédentes, il a concentré son effort sur l'agriculture et sur d'autres questions commerciales. À leur réunion annuelle de mai, les ministres de l'OCDE ont fait des progrès encourageants vers une réforme du commerce des produits agricoles dans le sens des éléments clés de la proposition canadienne sur cette question. Les ministres ont également renouvelé leur engagement envers l'Uruguay Round et les dispositions de la Déclaration de Punta del Este.

Outre son examen permanent des questions commerciales, le Comité des échanges s'est intéressé à plusieurs questions importantes, notamment à l'appui des négociations commerciales multilatérales, et a poursuivi sa surveillance de l'évolution des politiques commerciales des pays membres. Le travail conceptuel sur les principes et règles d'un éventuel accord multilatéral sur le commerce des services a été pratiquement finalisé, et les travaux similaires sur les mesures concernant les investissements liés au commerce ont marqué des progrès. Le commerce avec les pays en développement, surtout les nouveaux pays industriels, ainsi que la question de l'adhésion de la République populaire de Chine au GATT ont reçu une attention accrue pendant l'année.

Depuis le lancement des Négociations commerciales multilatérales de l'Uruguay Round en septembre 1986, des progrès ont été réalisés sur toute la gamme des questions négociées. Cela reflète la nécessité de contrer le protectionnisme, d'enrayer la détérioration du commerce mondial des produits agricoles et de renforcer le GATT. Le Comité des négociations commerciales du GATT se réunira au niveau ministériel à Montréal, du 5 au 9 décembre 1988, pour mener un examen et pour fournir des orientations afin de permettre la finalisation des négociations d'ici 1990.

Réunions internationales des ministres du Commerce

Le ministre canadien du Commerce extérieur a participé à la réunion des ministres du Commerce de la Quadrilatérale tenue à Mie, au Japon, en avril 1987. Les discussions, auxquelles prenaient part les ministres du Commerce des États-Unis, du Japon, de la Communauté européenne et du Canada, se sont centrées sur les négociations commerciales multilatérales qui se déroulent à Genève. Les ministres ont également discuté de différends bilatéraux intéressant d'autres membres.

Le Canada a aussi participé aux réunions informelles des ministres du Commerce d'un grand nombre de pays développés et en développement. Ces réunions, tenues en Indonésie en janvier 1988 et en République fédérale d'Allemagne en mai, visaient à obtenir un consensus sur l'obtention de progrès rapides aux NCM de Genève.

Système de comités consultatifs sur le commerce extérieur

Le système de comités consultatifs sur le commerce extérieur vise à permettre un échange constant et confidentiel de renseignements et de conseils entre le gouvernement canadien et le secteur privé sur les questions de commerce extérieur. Ce système permanent, qui fait directement rapport au ministre du Commerce extérieur,

tente de garantir que le gouvernement bénéficie des vues du secteur privé dans les délibérations bilatérales et multilatérales auxquelles il participe sur les questions d'accès aux marchés et de commercialisation des exportations. Le système des comités consultatifs a deux composantes: le Comité consultatif sur le commerce extérieur (CCCE) et les Groupes de consultations sectorielles sur le commerce extérieur (GCSCE).

Le mandat du CCCE couvre généralement toutes les questions commerciales internationales, y compris celles touchant la politique commerciale, l'accès aux marchés et la promotion du commerce. Ses membres représentent bien les divers intérêts régionaux, sectoriels et démographiques. Le CCCE comprend environ 40 membres du milieu des affaires, du monde syndical, des associations de protection des consommateurs et de la culture, des instituts de recherche et du monde universitaire.

Les GCSCE collaborent avec le gouvernement pour garantir que les vues de leurs secteurs respectifs sont pleinement prises en compte dans les questions de commerce extérieur. Leurs membres reflètent une diversité d'intérêts régionaux, industriels et démographiques, comme pour le CCCE. Les GCSCE comprennent habituellement de 15 à 20 membres, occupant pour la plupart un poste de président ou de directeur général. Les 15 GCSCE qui ont conseillé le gouvernement pendant les négociations commerciales canado-américaines représentaient les secteurs suivants: agriculture, aliments et boissons; poisson et produits du poisson; minéraux et métaux; produits et services énergétiques; produits chimiques et pétrochimiques; produits forestiers; produits industriels; matériel de transport maritime et ferroviaire; automobile et aérospatiale; textiles; chaussures et cuirs; vêtements et fourrures; produits de consommation et d'entretien ménager; communications; matériel et services informatiques; services financiers; services généraux; arts et culture.

Le système de comités consultatifs sur le commerce extérieur est appuyé par un petit secrétariat logé au ministère des Affaires extérieures et reçoit, au besoin, la collaboration d'autres fonctionnaires qui sont à sa disposition pour fournir l'information nécessaire au Comité ou à des groupes. Des membres du Bureau des négociations commerciales ont participé activement au travail du CCCE et des GCSCE.

Le CCCE s'est réuni tous les trimestres et a abordé ses discussions des négociations canado-américaines sur le libre-échange en établissant un certain nombre de groupes de travail qui se sont réunis à l'extérieur de la structure du comité principal, mais qui se composaient de membres du Comité. Les groupes de travail ont reçu pour tâche d'étudier des questions commerciales particulières; leurs recommandations particulières ont été soumises au CCCE. Après étude et approbation par le CCCE, ces rapports ont été officiellement présentés au ministre du Commerce extérieur, qui a participé à toutes les réunions du CCCE.

Les GCSCE se sont réunis en moyenne toutes les six semaines. Le ministre du Commerce extérieur et d'autres ministres du Cabinet ont participé à plusieurs de leurs réunions. La plupart des GCSCE ont présenté officiellement des rapports au ministre du Commerce extérieur.

Pendant l'année, le secrétariat a organisé 3 réunions du CCCE, 72 réunions des GCSCE et plusieurs réunions des